

" Les documents établissent que le Tiers-Ordre est le pivot même de la politique de Léon XIII et de celle de Pie X. C'est par le Tiers-Ordre que Léon XIII entendait accomplir ce qu'il appelait la réforme sociale ; c'est encore par le Tiers-Ordre que son successeur entend régénérer notre pays et l'humanité tout entière " ...

Ainsi c'est devant la Chambre des députés, que la puissance de la Franc-maçonnerie est exaltée par son chef, et c'est en présence du parlement français que le Tiers-Ordre, réforme sociale de nos Pontifes Léon XIII et Pie X, est dénoncé.

Si donc le chef de l'Eglise dénonce la Franc-maçonnerie et lui oppose le Tiers-Ordre, et qu'à son tour le chef de la Franc-maçonnerie dénonce le Tiers-Ordre et lui oppose la Franc-maçonnerie, le devoir des catholiques est tout indiqué : ils doivent entrer dans le Tiers-Ordre pour combattre avec succès la Franc-maçonnerie. M'est avis qu'après l'Encyclique de Léon XIII, nous aurions dû en compter un plus grand nombre, et voir des fraternités d'hommes s'organiser partout : mais après le réquisitoire diabolique de Lafferre, je me demande comment tous les députés catholiques n'ont pas donné le branle, entraînant à leur suite, dans le troisième Ordre franciscain, leurs électeurs catholiques. A leur défaut, pourquoi tant d'hommes au cœur d'apôtre qui cherchent des remèdes à tant de maux, n'y entrent-ils pas eux-mêmes, du moment que la " réforme sociale est dans le Tiers-Ordre ? " ... Ce sont eux surtout que nous voulons recruter, puisque la question sociale ne peut se résoudre sans eux ; elle a surtout besoin d'eux ! ...

Du moins, il n'y a pas de temps perdu encore, et si nos paroles ont de l'écho, ce que j'espère, cet écho ira dire à tous nos braves, à tous nos vaillants catholiques, aux jeunes, aux actifs surtout : " Entrez dans le Tiers-Ordre ! " Nous ne prétendons pas, sans doute, recruter *une masse* de Tertiaires parmi les hommes. Pour tenir tête aux ennemis qui nous cernent, qui nous environnent, qui se précipitent